

# MONDES MODERNES ET CONTEMPORAINS

*Président de la section*

François WEIL

*Membres de la section*

Annie ANTOINE

Jean-Pierre BARDET

Gérard BEAUR

Nathalie CLAYER

Mariannick CORNEC

Denis CROUZET

Gérard DELILLE

Marie-Élizabeth DUCREUX-LAKITS

Olivier FARON

François-Xavier FAUVELLE (2004-2006)

Jean-Marie GUILLON

Caroline GYSS

Philippe HAMON

Marie-France HANSELER

Rémy MADINIER

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Christine PELTRE (2004-2006)

Dominique POULOT

Christian ROBIN

Catherine SERVAN-SCHREIBER

Rossana VACCARO-CHAUDIRON

## 1 – PRÉSENTATION

La section 33 (rebaptisée «Mondes modernes et contemporains» à l'occasion de l'actuel mandat, comme le souhaitait le précédent rapport de conjoncture qui relevait les limites de l'intitulé d'alors, «Formation du monde moderne»), regroupe différentes communautés scientifiques que l'on peut regrouper en trois grandes catégories :

– celles des spécialistes de l'histoire moderne et contemporaine de l'Europe (dont, pour une grande part, la France) et des mondes façonnés par l'expansion européenne ;

– celles de l'histoire de l'art moderne et contemporain (avant tout européen et largement français) ;

– celles des cultures non-européennes, essentiellement en Afrique et en Asie, et selon des périodisations propres à chacune de ces cultures. La section regroupe des chercheurs étudiant l'histoire de ces cultures, ainsi que leurs sources écrites et leurs cultures matérielles abordées dans leur dimension historique, à l'exclusion du monde méditerranéen et du Proche-Orient aux époques anciennes et médiévales qui dépend de la section 32. On notera que l'actuel découpage du Comité national conduit des philosophes, des littéraires ou des linguistes à se présenter en section 33 au motif qu'ils travaillent sur des aires relevant de la défunte section d'orientalisme du

CNRS. C'est là une situation regrettable, qui devrait être corrigée en incitant les autres sections concernées à s'intéresser davantage à l'étude de ces aires culturelles.

Ces différentes communautés divergent au moins sur deux points :

– du point de vue de l'organisation des équipes, il existe souvent un écart entre les communautés européenistes, qui sont dominées par les méthodes, les questionnements et les normes de la recherche en histoire ; et les communautés d'aires culturelles, où l'aire considérée se prête souvent à une approche multi-disciplinaire, au moins au sein des laboratoires. (Le cas de l'histoire de l'art se rapproche davantage de l'approche historique, même si les équipes concernées revendiquent une vraie spécificité.) La rencontre de manières de faire et de sensibilités scientifiques différentes a parfois produit, y compris au sein de la section, des incompréhensions et des tensions. Au positif, elle a contribué, d'une part, à faciliter le renouvellement de l'étude des aires culturelles par la prise en compte grandissante de la discipline historique et des interrogations constructivistes qu'elle a véhiculés ces dernières décennies ; d'autre part, à ouvrir plus largement l'histoire européenne à la prise en compte (d'ailleurs rendue indispensable par le développement, sur lequel on reviendra, de l'histoire globale et de l'histoire des circulations et des transferts) des mondes extra-européens ;

– au sein de ces communautés scientifiques (et donc dans les équipes concernées), le rapport entre chercheurs et enseignants-chercheurs varie considérablement selon les spécialités : en dehors de quelques grands établissements, les universités ont tendance à investir largement en histoire moderne et contemporaine et en histoire de l'art (avec dans les deux cas une réduction assez fréquente de l'histoire européenne à l'histoire française), et sont au contraire peu présentes, voire absentes dans nombre de domaines relevant des aires culturelles. Les laboratoires de la section reflètent généralement cette situation différenciée : le poids des chercheurs et du CNRS est proportionnellement plus important

dans le cas des équipes axées spécifiquement sur une ou plusieurs aires culturelles que dans le cas des équipes plus généralistes. Ces équipes sont donc également plus sensibles à la diminution des possibilités de recrutement au CNRS, sans que l'existence d'une alternative (en l'occurrence, universitaire) permette de conclure à autre chose qu'à la disparition programmée de pans entiers de la recherche sur les aires non européennes.

Au-delà des différences entre les uns et les autres, le dispositif de recherche relevant de la section 33 a connu ces dernières années une évolution commune : la réduction du nombre d'unités, surtout par regroupement au sein d'entités plus importantes. La section a suivi avec une particulière attention ces opérations, généralement suggérées par la direction scientifique du CNRS avec l'accord des partenaires concernés (universités et grands établissements) mais sans enthousiasme particulier des équipes concernées. Un bilan provisoire, dressé par la section lors de la session de printemps 2007, a indiqué que ces regroupements avaient eu des conséquences plutôt favorables, mais beaucoup plus limitées que celles qui étaient annoncées lors de leur mise en œuvre : l'insuffisance des moyens matériels (dotations) et en personnels ITA attribués aux nouvelles unités, les problèmes de locaux (notamment en région parisienne), et également le temps nécessaire à ce que des logiques administratives cèdent le pas à des logiques scientifiques, expliquent sans doute ce bilan en demi-teinte. Dans cette perspective, l'idée avancée par la direction du CNRS de poursuivre les regroupements à marche forcée au sein de nouvelles structures encore plus importantes au cours des mois à venir paraît incongrue, alors qu'aucun bilan approfondi des regroupements des dernières années n'a été tiré par le CNRS ni aucune réflexion conduite sur la bonne échelle des laboratoires d'histoire, et plus largement de SHS.

La section compte, au printemps 2007, 27 unités en rattachement principal (25 UMR, 1 FRE, 1 UPR) : 17 sont à Paris (8 sont des unités partenaires de l'EHESS, 2 de Paris I, 2 de Paris IV, 1 de Paris VII, 1 de l'ENS, 1 de

l'EPHE, 1 de Paris I, VIII, X et ENS Cachan, 1 UPR) ; 9 unités sont installées en région (2 à Lyon [1 à Lyon II, 1 à l'ENS-LSH], 2 à Aix, 1 à Brest, Caen, Lille, Montpellier, et Rennes) ; 1 unité est bi-localisée sur Paris (Paris I) et Aix.

Ces 27 unités se répartissent ainsi :

– 16 sont européanistes, et en fait largement spécialisées sur l'histoire de la France : certaines sont spécialisées sur un domaine ou une approche (histoire économique : 1, Paris ; histoire des sciences : 1, Paris ; histoire sociale : 1, Paris ; histoire quantitative : 1, Caen ; histoire militaire : 1, Montpellier ; relations internationales : 1, Paris ; histoire de l'art : 1, Paris ; histoire du temps présent : 1, Paris). D'autres ont un ancrage géographique fort mais non exclusif, comme la France de l'Ouest (2, Brest, Rennes), du Nord (1, Lille), ou du Sud-est méditerranéen (1, Aix). Quatre unités enfin (3 à Paris, 1 à Lyon) ont une vocation plus généraliste qui les amène à couvrir de nombreux pans de l'histoire moderne et contemporaine de la France et de l'Europe ;

– 11 sont des unités d'aires culturelles : 4 sur l'Asie (3 à Paris, 1 à l'ENS-LSH à Lyon), 1 sur l'Afrique (Paris-Aix), 1 sur le monde arabe et musulman (Aix), 1 sur les Amériques (Paris), 1 sur le domaine turc (Paris), 1 sur le domaine russe (Paris), 1 sur le domaine allemand (Paris) et 1 comparatiste (Paris).

Ces unités – pour la quasi-totalité d'entre elles, rappelons-le, unités mixtes au sein desquelles le poids du CNRS va de modeste ou négligeable à très important, sans jamais éclipser le poids du partenaire – sont pour la plupart dans le premier groupe des équipes de recherche dans leurs domaines de compétence, et elles contribuent effectivement à l'animation scientifique, au plan international, des champs de recherche qu'elles couvrent – ce qui est d'ailleurs le moins que l'on puisse attendre d'elles. Il y a quelques exceptions en négatif – certaines unités sont en voie de désassociation probable – et il existe aussi d'excellentes équipes universitaires qui n'ont pas de lien avec le CNRS.

## 2 – CONTEXTES

Les trente dernières années ont été marquées par une remise en question des paradigmes dominants de la discipline historique, et par l'émergence de « nouveaux problèmes, nouvelles méthodes et nouveaux objets », pour emprunter le sous-titre d'un ouvrage collectif, *Faire de l'histoire*, paru au milieu des années 1970 et dont les propositions ont largement contribué à façonner l'évolution de la pratique historienne dans les institutions françaises de recherche et d'enseignement supérieur.

Il n'existe pas (ou plus) de paradigme dominant commun aux différents champs de l'approche historique, et les fronts pionniers varient considérablement d'un domaine à l'autre, rendant tout effort de synthèse réducteur et inutile.

### 2.1 LA FIN DES CERTITUDES

Dans ce contexte, la diffusion large, dans nombre de champs de la recherche historique européaniste comme d'aires culturelles, d'idées et de méthodes constructivistes venues des sciences sociales, a contribué à l'ébranlement, dans la recherche historique en France comme dans de nombreux autres pays, des socles de certitudes qui confortaient les grands récits nationaux et les postures exceptionnalistes. Le point d'aboutissement de ces évolutions est assurément l'émergence, sur la scène historiographique, d'acteurs nouveaux (témoins, journalistes, avocats, etc.) qui viennent aviver les tensions entre histoire et mémoire. Mais en amont de ces situations, la fin des vieux récits nationaux exceptionnalistes a ouvert la voie à l'analyse à nouveaux frais de thèmes anciens ou à la prise en compte d'objets historiques nouveaux. En témoigne par exemple l'attention portée aux élaborations indentitaires, aux circulations de personnes, d'idées et d'objets, ou encore à des espaces nouvellement conceptualisés (histoire atlantique, *world history*, etc.).

Dans le même ordre d'idées, si la remise en cause des méthodes et des acquis de l'histoire quantitative a provoqué un reflux des études de type sérielle pendant de longues années, une nouvelle attention est désormais prêtée à l'élaboration des corpus de toute nature tandis que les démarches prosopographiques, voire statistiques connaissent un certain regain. La réflexion sur le chiffre et la critique des données aussi bien que la recherche de nouvelles régularités reste au cœur d'une partie non négligeable de la démarche historique, comme l'atteste la permanence d'une revue comme *Histoire & Mesure*, dont les orientations éditoriales ont sensiblement évolué.

Dans le cas de l'histoire de l'art, on constate aujourd'hui la fin du monopole de l'attributionnisme propre aux traditions du *connoisseurship* et des musées. Si les perspectives du travail monographique et de l'établissement de catalogues demeurent largement présentes dans le champ savant, elles n'interdisent plus d'autres directions de recherche. Désormais, aucun modèle épistémologique n'apparaît plus hégémonique au sein de la discipline, et le paysage de la recherche est devenu singulièrement plus ouvert et plus complexe : non seulement les contextes locaux qui refusent cet *aggiornamento* courent le risque de la marginalisation scientifique, mais on peut évoquer une véritable crise d'identité de l'histoire de l'art à partir des années 1980.

On assiste en effet à la mise en question aujourd'hui des termes mêmes d'« histoire » et d'« art ». Le destin de la thèse selon laquelle « l'histoire de l'art est terminée » (ce titre, désormais classique, a été publié en 1983 par Hans Belting) est à cet égard exemplaire. Une conséquence immédiate est que les disciplines de l'histoire de l'art, de l'histoire de l'architecture et des « études visuelles » participent désormais d'une sorte de tronc commun d'études des images. On peut distinguer en leur sein l'icologie, ou histoire culturelle des images telle que Aby Warburg l'inventa, l'analyse de la culture visuelle (d'une nation, d'une classe, d'un groupe ou d'une communauté), enfin la recherche des processus de constitution de

l'Art (avec un grand A) et du statut des artistes au sein de différentes sociétés. Parallèlement, l'intérêt d'autres sciences humaines pour les artefacts et les images qui faisaient naguère la spécificité du corpus de l'histoire de l'art, est patent. De l'anthropologie aux sciences cognitives, de la sociologie aux sciences de l'information et de la communication, de la psychologie à l'ethnologie, au droit, à la psychanalyse, les enquêtes qui semblent rivaliser directement avec la discipline et proposer concurrence d'autres approches savantes de l'art, ne cessent de se développer. Enfin, on doit signaler l'importance croissante de perspectives idiosyncrasiques dans l'écriture de l'histoire de l'art. Nombre d'histoires de l'art récentes semblent relever de l'essayisme, sinon de la fiction critique, opérant par rapprochements singuliers, focalisations personnelles et tours de force érudits, quand la production traditionnelle continue de cultiver l'écriture en notices ou notules.

## 2.2 DE NOUVEAUX INSTRUMENTS

Les conditions de la recherche historique ont également été bouleversées par les transformations profondes et accélérées des instruments de la recherche, en particulier sous l'effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'entrée de la recherche historique française dans l'ère des bases de données bibliographiques, des banques d'articles de revues, de la mise en ligne des sources et des instruments s'est faite au cours du dernier quart de siècle à un rythme inégal. L'excellence d'équipes travaillant avec les méthodes les plus pointues sur les questions de prosopographie ou d'analyse de réseaux voisine avec des déficiences criantes en matière de ressources documentaires – qu'il s'agisse du contenu des bibliothèques ou, plus prosaïquement, de leurs horaires d'ouverture. Dans la recherche historique internationale, le développement des NTIC a à la fois réduit et accentué les écarts : si certaines ressources documentaires ou bibliographiques

sont désormais accessibles du bout du monde sur un écran d'ordinateur, l'accès à ces bases souvent coûteuses (surtout s'agissant de communautés scientifiques de petite taille) est devenu une condition *sine qua non* de la compétitivité scientifique.

## 2.3 UNE CRISE DÉMOGRAPHIQUE

Enfin, un troisième élément de contexte est constitué par le vieillissement rapide de l'effectif de chercheurs et d'ITA de la section, et par la disparition quasi-complète des possibilités de mobilité des enseignants du secondaire vers le CNRS. Une projection sur la période 2006-2015 effectuée par un membre de la section, spécialiste de démographie historique, a suggéré la nécessité d'un recrutement annuel de 7 à 8 chercheurs pour maintenir l'effectif de la secteur au niveau actuel.

Faute d'un recrutement suffisant de chercheurs et d'ITA au cours des prochaines années, l'importance connue des départs à la retraite entraînera mécaniquement un affaiblissement tel des UMR de la section 33 au cours des dix prochaines années que des pans entiers de la recherche historique disparaîtront de fait du CNRS. Le cas des aires culturelles paraît particulièrement inquiétant. La recherche s'y fait majoritairement avec des personnels recrutés par le CNRS et quelques grands établissements (l'École française d'Extrême-Orient, l'École pratique des hautes études IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> sections, l'École des hautes études en sciences sociales, sans oublier le Collège de France), et est peu représentée dans les universités, peut-être au motif qu'elle s'inscrit rarement dans le périmètre des concours de l'enseignement secondaire (agrégation et CAPES). Une réduction supplémentaire de la présence du CNRS aboutirait à la quasi-disparition de la recherche française dans ces domaines.

Dans le même ordre d'idées, les détachements de l'enseignement secondaire vers le CNRS ont toujours joué un rôle important

dans la formation des historiens en raison de la rareté des allocations doctorales et du grand nombre de doctorants titulaires d'une agrégation ou d'un CAPES d'histoire. Ces détachements, accordés pour une durée limitée au terme d'une procédure très sélective, permettaient à ces doctorants-enseignants d'achever leur thèse dans des conditions convenables, avant de candidater dans l'enseignement supérieur. Leur disparition affaiblit un peu plus l'ensemble du dispositif de formation des chercheurs et enseignants-chercheurs.

## 3 – ENJEUX ET OBJECTIFS

### 3.1 MANIÈRES DE FAIRE

On entend sous cet intitulé l'ensemble des enjeux relevant des conditions et des pratiques de la recherche historique.

Il s'agit d'abord du *traitement des sources*. En matière de sources nouvellement accessibles ou en voie d'accessibilité, l'exemple le plus connu est celui des archives du monde communiste (soviétique ou chinois), indispensables à la compréhension du vingtième siècle et du présent, et pour lesquelles le dispositif français est moins dynamique et dispose de moins de moyens que ceux mis en place non seulement par des équipes américaines, mais par d'autres équipes européennes – avec des effets déjà perceptibles dans la production scientifique. On reviendra sur l'idée que l'échelle appropriée pour explorer et exploiter de tels corpus est sans doute l'échelle européenne.

Il peut s'agir également de *sources nouvelles ou nouvellement élaborées*, en prenant appui sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. De ce point de vue, le programme ANR 2006 et 2007 « Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales » est une excellente idée, et il faut espérer qu'il sera poursuivi pendant quelques

années. Il y a là un enjeu central pour la plupart des équipes de la section 33, non seulement en matière de constitution d'un corpus de données, mais de diffusion et de formation à la recherche. L'importance de la chose est d'ailleurs reconnue par les équipes concernées, puisque 5 d'entre elles ont été retenues au terme de l'appel d'offres 2006. On notera toutefois que trop peu d'équipes de la section 33 travaillent encore sur ou avec les méthodes les plus en pointe en matière de proposographie ou d'analyse de réseau, et que dans l'apprentissage de ces techniques (comme dans celles de la quantification) il y a un effort important à consentir au cours des prochaines années. Plus largement, si le CNRS n'a pas vocation à dupliquer l'action de l'ANR dans ce domaine, il doit coordonner et surtout faciliter les initiatives des différentes équipes. On en est encore loin, à part l'exemple réussi du portail Biblio-SHS, qui facilite, d'ailleurs incomplètement selon les domaines concernant la section 33, l'accès à la recherche publiée. Il en va de même des sources nouvelles en histoire du très contemporain – courriels, etc., pour lesquelles les méthodologies restent à inventer. Ce devrait être un objectif des années à venir.

Il s'agit ensuite de *l'internationalisation* des problématiques et des travaux, et notamment de leur *européanisation*. On assiste à une prise de conscience grandissante depuis quelques années de la nécessité d'internationaliser les problématiques. La chose va de soi depuis toujours pour les équipes travaillant sur les aires culturelles ou sur l'histoire européenne extra-française, et elle a toujours été présente au sein des meilleures unités d'histoire moderne, contemporaine ou de l'art de la France, mais elle va s'accroissant. Ainsi les spécialistes de l'histoire rurale de la France – un secteur qui s'est redynamisé depuis 15 ans, dispose désormais de plusieurs équipes dynamiques dans plusieurs unités, d'une revue de qualité, et d'un GDR, et qui se trouve fédéré au niveau européen par un programme qui rassemble les chercheurs de 22 pays – considèrent-ils que l'enjeu de l'avenir tient à cette internationalisation, seule manière d'éviter un repli hexagonal qui entraînerait, à court terme, l'affaiblissement du domaine de recherche. Il reste

que cette prise de conscience ne se traduit pas toujours, au sein des laboratoires concernés, par un rééquilibrage suffisant des recherches au profit des perspectives européennes et au détriment des approches hexagonales. Penser l'histoire de la France dans un cadre comparatif européen reste encore trop rare.

Pour les équipes dites « d'aire culturelle », l'impératif n'est pas moindre : si la logique de terrain les conduit naturellement hors de France, l'enjeu est désormais de bâtir des partenariats de recherche qui ne se limitent pas à une liaison bilatérale avec leur domaine d'enquête.

Pour toutes les unités de la section 33, le cadre européen, sans être le seul, devrait désormais constituer une priorité de l'internationalisation des démarches de recherche – un premier niveau d'internationalisation pour les équipes spécialisées sur la France, un second niveau pour celles dont la spécialisation sur une aire culturelle donnée les a conduites à établir des liens privilégiés avec leur terrain.

Relevons que les visites et les évaluations effectuées depuis 2004 par la section au sein de la plupart des unités concernées suggèrent l'existence d'une conscience de ce besoin d'internationalisation qui n'est pas simple concession aux incantations des décideurs, mais sentiment que les bénéfices intellectuels et scientifiques sont ou seraient nombreux. Les mêmes interlocuteurs soulignent toutefois que si les outils existent en partie pour y parvenir (les GDRI, notamment), les obstacles administratifs (notamment en matière de gestion des frais de mission et de colloque) ne contribuent pas à faciliter la démarche. Il conviendrait également que, tout en maintenant la pratique de la publication en langue française, puisse être renforcée la soumission d'articles à des revues internationales publiées dans d'autres langues : cet aspect de l'internationalisation de la recherche historique passe par la mise en place d'aides à la traduction, et surtout d'aide à la rédaction que le CNRS pourrait mutualiser sous forme de personnels ou de crédits partagés par plusieurs laboratoires. Au total, la démarche d'internationalisation est essentielle pour préserver, au niveau d'excel-

lence souhaité, la place des unités mixtes relevant de la section 33.

## 3.2 OBJETS ET CHAMPS

Le repérage de domaines particuliers de la recherche qu'il conviendrait de couvrir prioritairement est la partie la plus artificielle de l'exercice de conjoncture, parce que dans chaque champ relevant de la section 33 il existe des thématiques ou des objets émergents.

On retiendra donc ici d'abord trois exemples transverses, en insistant à nouveau sur le fait que l'identification de ces objets transverses ne saurait, sans dangereux affaiblissement de l'ensemble du dispositif scientifique de la section, se traduire par leur investissement systématique aux dépens des autres thématiques. Cette remarque s'applique particulièrement aux domaines absents ou quasi absents de la recherche historique conduite dans les universités, comme par exemple dans les cas de l'histoire pré-coloniale de l'Asie, du monde arabe, de l'Afrique et des Amériques.

Les trois domaines transverses sont l'étude des nationalismes, colonialismes, croyances et identités ; l'histoire des rapports entre environnement et sociétés ; et enfin, les recherches transdisciplinaires sur le très contemporain.

### **Nationalismes, colonialismes, croyances et identités**

Dans sa version constructiviste, incluant notamment les questions de représentations et de mémoire, cette thématique connaît depuis quelques années un fort développement s'agissant de l'Asie, du monde arabe, de l'Afrique et du Maghreb, des Amériques ou de l'Europe, y compris la France. La concurrence internationale est forte mais les UMR concernées sont généralement bien placées. Le contexte politique international et français constitue une

raison supplémentaire pour poursuivre et même accroître les investissements dans ce domaine. La création récente d'un RTP puis sa transformation envisagée en un GDRI « Recherches sur les esclavages » en est un exemple, qui va également dans le bon sens d'une internationalisation en réseau.

### **Environnement et sociétés**

La recherche historique peut contribuer grandement au développement, renforcé par la demande sociale, des travaux sur les questions d'environnement dans nos sociétés. L'histoire de l'environnement a commencé à émerger depuis une trentaine d'années en France. Elle reste toutefois moins dynamique qu'ailleurs en Europe (en Grande-Bretagne, notamment) et surtout aux États-Unis. Un effort concerté dans ce domaine paraît s'imposer, en particulier par l'appui à la formation et le recrutement de jeunes chercheurs s'intéressant à l'Europe comme aux mondes extra-européens et recourant à la profondeur historique qui peut contribuer à éclairer les temporalités propres aux questions d'environnement.

### **Recherches transdisciplinaires sur le très contemporain**

Il peut sembler paradoxal, dans une section qui compte encore une UPR au rôle influent depuis 25 ans, l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), de présenter cette thématique comme un élément de prospective. Pourtant, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'histoire intellectuelle et à la situation difficile actuelle de ce laboratoire, le très contemporain (y compris en histoire de l'art) a été relativement peu investi par la recherche historique française. Il y a là un enjeu décisif des années à venir, qui implique notamment un vrai partenariat avec les sciences sociales et le refus d'entrer dans une logique d'analyse et de prévision instrumentalisée par les autorités politiques – comme certaines structures ou projets tels l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure ou l'Institut des Amériques

peuvent le laisser penser. Encore faudrait-il également que cette thématique ne soit pas abordée uniquement, ni même principalement en termes franco-français – et là encore les UMR de la section 33 ont des atouts à faire valoir.

Outre ces objets transverses, on a retenu, parmi les différents domaines thématiques couverts par la section 33, quatre domaines où la recherche devrait faire avancer les fronts pionniers au cours des prochaines années.

– Parmi les secteurs qui disposent d'un fort potentiel, se trouve (malgré la désaffection apparente du public étudiant) *l'histoire économique*. Il s'agit d'un domaine en plein renouvellement, soutenu par le dynamisme de l'Association française des historiens économistes et par la création toute récente d'un RTP. Les initiatives ont fleuri ces dernières années qui ont inscrit les thèmes de recherches dans l'orbite de certaines grandes questions qui agitent le monde contemporain avec la volonté de proposer un regard historien sur ces éléments de débats. On n'en évoquera que deux : la dette publique et la contre-façon qui ont, l'une et l'autre, alimenté des actions scientifiques importantes. Parallèlement, la remise en question des certitudes et la critique des méthodes traditionnelles a débouché sur une nouvelle prise en compte des stratégies d'entreprises, de l'action du marché et de l'intervention de l'État.

L'histoire des stratégies familiales et des comportements individuels se trouve également au centre des interrogations de nombreux historiens qui s'emparent de certaines théories et réflexions des sociologues, des anthropologues et des économistes pour surmonter la baisse de régime de la démographie historique classique. Il s'agit alors de repérer et d'expliquer les effets de cycles de vie et les effets de génération, les phénomènes migratoires et les mobilités, les stratégies matrimoniales ou patrimoniales en liaison ou non avec les relations de parenté, les mécanismes de la reproduction sociale et les ressorts du changement social.

– Dans le cas de *l'histoire de l'art*, l'une des conséquences de la crise et des remises en question déjà signalées est le développement d'une réflexion épistémologique sur le champ. Ce retour aux sources de la discipline conduit à des tentatives d'inventaires des démarches précédentes, dont les acquis n'ont parfois pas été vraiment connus ou assimilés en France pour des problèmes de traduction ou de cadre disciplinaire. Nombre d'initiatives font (re)connaître ou remettent en circulation les principaux auteurs ou les principales entreprises de renouvellement disciplinaire des années 1970-1980. Ainsi les questions de l'histoire des styles et du formalisme, des nouvelles pratiques de l'iconologie, de la situation de l'histoire sociale de l'art (ou de la « new art history ») ou encore des rapports entre histoire de l'art, esthétique et critique d'art, font l'objet de remises à plat ou d'enquêtes critiques. En la matière, la France accuse un certain retard : la place d'une interrogation sur l'histoire et la démarche de la discipline dans la formation des chercheurs est encore trop faible.

Une des orientations spécifiques de ce champ de recherche porte sur les traditions et les contextes nationaux qui ont largement déterminé jusque-là les préoccupations, les corpus et les discours des historiens de l'art. Cette géohistoire de l'histoire de l'art considère à quel moment celle-ci a émergé comme discipline dans chaque pays, comment elle est pratiquée, dans quelles institutions, en réponse à quelles demandes, et sous quelles formes. Une attention nouvelle est portée aux pratiques locales et aux objectifs poursuivis par ces différentes historiographies, dans la mesure où ils sont responsables de l'invention d'écoles nationales ou locales, de l'affirmation de valeurs et de critères d'excellence des artistes que l'on ne retrouve pas ailleurs, dans d'autres configurations de la discipline. L'enjeu est particulièrement important à l'heure où la construction de la nouvelle Europe pose la question des reconstructions de certaines histoires de l'art nationales, pour tendre éventuellement à l'élaboration d'une histoire de l'art européenne, et où l'influence « globale » de l'histoire de l'art d'outre-Atlantique constitue par ailleurs un enjeu d'actualité.



D'autres fronts pionniers concernent les rapports, évidents mais parfois sous-estimés, à diverses exigences socio-économiques et à divers enjeux politiques et idéologiques. Ainsi, des événements ou des polémiques ont rendu sensibles, dans l'histoire de l'art contemporain, les écarts entre revendications esthétiques et revendications politiques ou sociales dans la lecture et l'exposition d'artefacts ou d'images. Les questions de la censure, de l'icônoclasme ou de la destruction vandale d'œuvres jugées insupportables au sein de l'espace public, mais éventuellement défendues par les critiques, sont entrées dans l'agenda de l'histoire de l'art. Les études portant sur l'art mondial ou la globalisation de l'art, aujourd'hui comme à l'époque moderne, suscitent l'intérêt au sein des lectures du postcolonial et plus largement de l'histoire croisée ou comparée. Elles alimentent la problématique des échanges, de l'hégémonie, du métissage. L'approche anthropologique est privilégiée dans nombre d'approches récentes, qui mettent l'accent sur les appropriations et les significations d'œuvres entendues comme autant d'agencements sociaux.

De même, le rôle de critiques-experts joué par les historiens de l'art (contemporain ou ancien) est une réalité ancienne du marché de l'art, mais l'explosion des prix des œuvres contemporaines et l'ampleur des ressources documentaires ou intellectuelles mobilisées, en font un enjeu particulièrement d'actualité. Le rapport au patrimoine et à des entreprises muséales de plus en plus nombreuses et diversifiées, est une autre figure imposée de la recherche en histoire de l'art, dans ses enjeux institutionnels et sociaux. Le lien de l'histoire de l'art aux *museum studies*, pour évident qu'il soit, peine encore à se voir reconnaître une légitimité. Il en va de même pour l'étude historique des techniques matérielles de conservation ou de restauration des architectures ou des œuvres, qui émerge lentement dans le paysage de la recherche en histoire de l'art.

– Le constat proposé ci-dessus de la place trop limitée des *thématiques d'histoire européenne* peut sembler paradoxal au regard de la multiplication des études consacrées au pro-

cessus d'unification européenne et à la définition d'une histoire commune ces deux dernières décennies, notamment sous l'impulsion de l'Union européenne. Mais l'avancée de la recherche dans le domaine de l'histoire des relations internationale sur le terrain de l'identité européenne et des processus de construction de l'Europe intégrée n'en rend que plus visible lacunes ou absence de cohésion, au CNRS comme dans les universités : pour certaines régions (Îles britanniques ou Europe du Nord) le terrain est largement délaissé par les historiens de la section 33, tandis que pour d'autres (péninsule ibérique, Italie) le milieu gagnerait à être mieux structuré. Le monde germanique constitue à cet égard un contre-exemple, la dynamique induite par le GIP CIERA et le Centre Marc Bloch ayant été salu-

Jusqu'ici l'approche comparatiste n'a été tentée que pour certains moments historiques de crise (guerres en particulier) qui ne rendent compte que partiellement du jeu des appartenances et des identités. Réintroduire l'échelon national ou régional à la lumière des avancées de l'historiographie en matière d'histoire comparée et d'histoire croisée et d'histoire des relations culturelles internationales permettrait une meilleure compréhension de l'espace et de l'identité européenne.

– Enfin, dans le domaine des *aires asiatiques*, les recherches de ces dernières années ont renforcé l'articulation des aires géographiques couvertes ainsi que la dimension comparatiste de leur projet scientifique. Il en résulte un intérêt croissant pour l'étude des « marges, limites et frontières » qui déplace les lignes et détrône le paradigme des rapports « centre et périphérie ». Cette vision décentrée a le mérite de souligner les points de rencontres, de friction et de conflits politiques, religieux, économiques et culturels entre des entités diverses situées parfois aux confins du continent asiatique – ainsi entre la Chine et le monde turc au travers de la galaxie de populations turques d'Asie centrale. Parallèlement, une nouvelle approche est venue renouveler l'étude des religions, longtemps centrée sur les doctrines. Bouddhisme, taoïsme, islam, christianisme

sont considérés du point de vue de l'histoire sociale qui prend en compte leur implantation dans les sociétés, leurs interactions et le rôle des différents spécialistes religieux et para-religieux dans le processus de modernisation des sociétés étudiées.

## **ANNEXE : SIGLES**

EHESS École des hautes études en sciences sociales

ENS École normale supérieure

ENS-LSH École normale supérieure Lettres et sciences humaines

EPHE École pratique des hautes études

GDR Groupement de recherche

GDRI Groupement de recherches internationales

IHTP Institut d'histoire du temps présent

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la documentation